

Indicateur : Typologie de l'emploi des actifs vivant sur le littoral en 1999

► Contexte

Les zones côtières accueillent un ensemble varié d'activités économiques. Elles peuvent être liées à la présence de la mer comme la pêche, l'aquaculture ou les activités portuaires et industrielles. Elles peuvent aussi en être totalement déconnectées et être liées uniquement à la population présente sur ce territoire densément peuplé. Ce sont toutes les activités de services liées à l'économie résidentielle.

Très structurantes autrefois, les activités traditionnelles d'exploitation de la mer et industrielles ont forgé les territoires littoraux et les paysages. Elles sont aujourd'hui parfois en perte de vitesse. Confrontées à de nouvelles attentes, elles doivent cohabiter avec de nouveaux pans de l'économie tertiaires très dynamiques, quelquefois antagonistes et représentant des enjeux financiers importants. A titre d'exemple, l'Ifremer estime que le tourisme représente 47 % de la valeur ajoutée de l'économie maritime en 2003.

Il est intéressant de comprendre comment s'organisent toutes ces activités sur un territoire très restreint, aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux complexes et croisés.

► Définitions

Afin d'analyser globalement l'emploi sur le littoral, une analyse typologique a été menée. Huit paramètres ont été intégrés à une analyse en composantes principales (ACP) puis à une classification ascendante hiérarchique (CAH). Ces méthodes statistiques permettent de définir des classes de communes homogènes suivant les critères étudiés.

Les huit paramètres pris en compte concernent l'emploi des actifs résidant sur le littoral (communes littorales et d'arrière-pays) et non les emplois localisés sur le littoral. Cet indicateur est donc complémentaire à l'indicateur sur la typologie des secteurs d'activité sur le littoral (voir fiche correspondante).

Ces paramètres sont les suivants :

- part des emplois dans le secteur industriel en pourcentage : industries agricole et alimentaire, industrie des biens de consommation, industrie automobile, industrie des biens d'équipement, industrie des biens intermédiaires, énergie : *Part_indus* ;
- part des emplois dans le secteur primaire en pourcentage : agriculture, sylviculture, pêche et aquaculture : *Part_agri* ;
- part des emplois dans le secteur des services et du commerce en pourcentage : *Part_tertiaire* ;
- proportion des emplois de la fonction publique sur l'ensemble de la population active ayant un emploi en pourcentage : *prop_titu_pub* ;
- évolution du nombre de personnes au chômage entre 1990 et 1999 en pourcentage : *Evo_chom90-99* ;
- part des personnes au chômage sur l'ensemble de la population active en pourcentage : *Part_chom* ;
- part des personnes non salariées sur l'ensemble de la population active ayant un emploi en pourcentage. Ceci regroupe par exemple les agriculteurs, les commerçants et les professions libérales : *Prop_non_sal* ;
- part des ouvriers sur l'ensemble des actifs ayant un emploi. Cela comprend les ouvriers qualifiés ou non de type industriel ou artisanal, les chauffeurs et les ouvriers agricoles : *Part_ouvriers*.

► Objectifs

Cet indicateur offre une vision générale de l'emploi des actifs résidant en bord de mer ou dans l'arrière-pays littoral dans un contexte où l'économie littorale est de plus en plus tournée vers l'économie résidentielle et touristique. Comment sont répartis les actifs sur le littoral français ? A-t-on une nette opposition entre les postes occupés par les résidents du bord de mer et de l'arrière-pays ? La répartition des types de communes est-elle la même sur les différentes façades maritimes ? Voici quelques questions auxquelles répond cette fiche.

Indicateur à relier aux indicateurs suivants :

- emploi sur le littoral en 1999 et son évolution depuis 1990 (**disponible**) ;
- typologie des grands secteurs d'emploi sur le littoral en 1999 (**disponible**) ;
- part de l'économie résidentielle dans l'économie littorale (**à venir**).

► Champ géographique

Communes littorales et arrière-pays sur l'ensemble du littoral métropolitain.

Communes littorales : communes maritimes prises en compte par la loi Littoral (883 communes).

Arrière-pays : ensemble des communes non littorales des cantons littoraux (1 179 communes).

► Source

Recensements de la population de l'Insee de 1999 à l'échelle communale. Les domaines d'activité proviennent de l'exploitation complémentaire du recensement. Il existe une incertitude due à l'échantillonnage par sondage au quart. Les petits nombres peuvent être entachés d'une erreur relative assez importante. Pour donner un ordre de grandeur, les intervalles de confiance à 95 % d'une variable X sont de [x plus ou moins 4 fois la racine carrée de x] soit pour 1 000 : [870 – 1 130], pour 100 000 : [98 700 – 101 300].

► Date de rédaction, version

Fiche rédigée en février 2008, version 1.

► A retenir

L'analyse statistique a permis de définir 6 classes de communes concernant l'emploi des actifs résidant en bord de mer.

Pour l'essentiel des communes littorales, la majeure partie des actifs travaillent dans des secteurs d'activité tertiaire. Ces communes plutôt grandes et urbaines représentent 57,4 % des communes du bord de mer et concentrent près de 90 % de la population des communes littorales. Les communes ouvrières, agricoles ou industrielles sont moins nombreuses sur le littoral. Elles le sont un peu plus dans l'arrière-pays.

Ce constat général est vérifié pour l'essentiel des façades littorales régionales où les personnes travaillant dans les secteurs d'activité tertiaire résident préférentiellement en bord de mer. Les personnes travaillant dans les secteurs primaire et industriel sont proportionnellement plus importantes dans l'arrière-pays.

On note une assez nette opposition entre les littoraux méridionaux et septentrionaux. Les communes ouvrières, industrielles ou agricoles, sont surtout localisées sur les façades Atlantique et Manche – mer du Nord. A l'inverse, les communes tertiaires d'accueil migratoire sont quasiment toutes situées sur le pourtour méditerranéen et au sud de la façade Atlantique.

► Tableau récapitulatif

Tableau 1 : Présentation des 6 classes définies par l'analyse statistique

	Littoral												Arrière-pays											
	Classe 1		Classe 2		Classe 3		Classe 4		Classe 5		Classe 6		Classe 1		Classe 2		Classe 3		Classe 4		Classe 5		Classe 6	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Nord-Pas de Calais	20	55,6	9	25,0	3	8,3	4	11,1	0	0,0	0	0,0	27	27,6	44	44,9	17	17,3	2	2,0	3	3,1	5	5,1
Picardie	4	25,0	6	37,5	1	6,3	4	25,0	1	6,3	0	0,0	6	15,0	28	70,0	4	10,0	0	0,0	2	5,0	0	0,0
Haute-Normandie	16	30,8	27	51,9	5	9,6	4	7,7	0	0,0	0	0,0	39	21,7	105	58,3	14	7,8	10	5,6	6	3,3	6	3,3
Basse-Normandie	39	24,5	34	21,4	38	23,9	14	8,8	30	18,9	4	2,5	65	21,6	97	32,2	56	18,6	14	4,7	57	18,9	12	4,0
Façade Manche-mer du Nord	79	30,0	76	28,9	47	17,9	26	9,9	31	11,8	4	1,5	137	22,1	274	44,3	91	14,7	26	4,2	68	11,0	23	3,7
Bretagne	96	37,5	39	15,2	80	31,3	28	10,9	11	4,3	2	0,8	55	29,4	65	34,8	43	23,0	5	2,7	18	9,6	1	0,5
Pays de la Loire	12	25,0	9	18,8	13	27,1	8	16,7	6	12,5	0	0,0	10	17,5	36	63,2	5	8,8	1	1,8	4	7,0	1	1,8
Poitou-Charentes	10	18,9	1	1,9	17	32,1	23	43,4	2	3,8	0	0,0	13	38,2	6	17,6	8	23,5	5	14,7	2	5,9	0	0,0
Aquitaine	24	51,1	6	12,8	1	2,1	15	31,9	1	2,1	0	0,0	11	15,5	36	50,7	4	5,6	7	9,9	12	16,9	1	1,4
Façade Atlantique	142	35,1	55	13,6	111	27,5	74	18,3	20	5,0	2	0,5	89	25,5	143	41,0	60	17,2	18	5,2	36	10,3	3	0,9
Languedoc-Roussillon	8	14,8	1	1,9	4	7,4	41	75,9	0	0,0	0	0,0	10	16,9	3	5,1	8	13,6	35	59,3	0	0,0	3	5,1
PACA	40	61,5	1	1,5	0	0,0	24	36,9	0	0,0	0	0,0	14	56,0	0	0,0	1	4,0	10	40,0	0	0,0	0	0,0
Corse	25	25,8	0	0,0	19	19,6	48	49,5	3	3,1	2	2,1	27	21,8	3	2,4	43	34,7	39	31,5	5	4,0	7	5,6
Façade Méditerranée	73	33,8	2	0,9	23	10,6	113	52,3	3	1,4	2	0,9	51	24,5	6	2,9	52	25,0	84	40,4	5	2,4	10	4,8
Ensemble	294	33,3	133	15,1	181	20,5	213	24,1	54	6,1	8	0,9	277	23,6	423	36,0	203	17,3	128	10,9	109	9,3	36	3,1

- Classe 1 Communes urbaines et périurbaines tertiaires
- Classe 2 Communes ouvrières et industrielles
- Classe 3 Bourgs ruraux aux emplois variés
- Classe 4 Communes d'accueil migratoire, tertiaires et au chômage élevé
- Classe 5 Petites communes rurales agricoles et ouvrières
- Classe 6 Petites communes d'arrière-pays avec un chômage en forte augmentation

Source : Insee, RP 1999 - Observatoire du littoral.

► Caractérisation des classes

Afin de décrire les 6 classes typologiques définies par l'analyse statistique, elles ont été étudiées au regard de variables supplémentaires qualitatives (type de commune – urbain, péri-urbain, rural, multipolaire, commune littoral ou d'arrière-pays) et quantitatives (variables démographiques et économiques, occupation du sol...).

Classe 1 : communes urbaines et périurbaines tertiaires

La 1^{ère} classe est la plus importante. Elle regroupe 571 communes. 76 % d'entre elles sont des communes urbaines et péri-urbaines. Elles ont généralement une population importante et l'essentiel des actifs y résidant ont un emploi tertiaire. Peu d'habitants travaillent dans l'industrie et le secteur primaire. Le revenu par foyer imposable y est assez élevé et la part des ouvriers et des actifs ayant un niveau de formation faible y sont peu nombreux au regard des autres classes. Le taux de chômage et son évolution ne sont pas des facteurs discriminants pour caractériser cette classe et le ratio R (nombre d'emploi sur la commune / population active résidant dans la commune et ayant un emploi) indique que ces communes sont plutôt des pôles d'emploi.

Classe 2 : communes ouvrières et industrielles

La 2^e classe regroupe 556 communes. Ce sont essentiellement des communes petites à moyennes, souvent situées dans l'arrière-pays littoral. Les actifs ayant un emploi industriel sont assez nombreux (25 %), de même que les ouvriers (36 %). Le niveau général de formation est faible et la part de la population âgée de moins de 19 ans plutôt élevée.

Classe 3 : bourgs ruraux aux emplois variés

Cette classe regroupe 384 communes au profil moyen. De taille petite à moyenne, ces communes sont plutôt rurales. Les résidents y exercent tous types d'emplois. Les activités primaires, industrielles et tertiaires y sont assez représentées, les terres agricoles et les emplois primaires plutôt importants. La part des personnes âgées de plus de 75 ans est élevée. Par ailleurs, la valeur du ratio R indique que ces communes sont plutôt des communes résidentielles, de nombreux actifs y résidant travaillant ailleurs.

Classe 4 : communes d'accueil migratoire, tertiaires et au chômage élevé

Cette classe regroupe 341 communes. Leur profil est particulier. Ce sont des communes plutôt littorales (62 % d'entre elles) et touristiques. L'essentiel de la population active résidente y occupe une activité tertiaire. Les emplois primaires et industriels représentent peu d'actifs. Par ailleurs, le chômage y est plutôt important et a nettement augmenté pendant la dernière période intercensitaire. Enfin, la population a tendance à croître assez nettement et des études complémentaires montrent que les soldes migratoires y sont assez importants. Cette classe regroupe les communes touristiques et d'accueil migratoire. Elles sont majoritairement méridionales comme le montre la figure 2.

Classe 5 : petites communes rurales agricoles et ouvrières

Constituée de 163 communes, cette classe est marquée par une forte proportion d'emplois primaires et non salariés. La part moyenne des actifs travaillant dans le tertiaire est la plus basse des 6 classes. Elle est tout de même de 48 %. Les communes sont généralement petites à moyennes, 88 % d'entre elles sont rurales. Elles sont peu touristiques et les revenus par foyer imposable sont plutôt bas, de même que le niveau de formation. Le taux de chômage est peu élevé et a peu évolué entre 1990 et 1999. Le ratio R est faible. Cela indique que de nombreux actifs résidents dans ces communes travaillent ailleurs.

Classe 6 : petites communes d'arrière-pays avec un chômage en forte augmentation

Cette classe ne comprend que 44 communes essentiellement d'arrière-pays. Ce sont de petites communes périurbaines ou rurales (population moyenne de 220 habitants), très peu touristiques. Cette classe est essentiellement marquée par une très forte augmentation du taux de chômage pendant la dernière période intercensitaire et par un ratio R très faible indiquant que l'essentiel des actifs y résidant travaillent ailleurs.

Tableau 2 : Moyenne des variables étudiées et supplémentaires par classe

Variable		Ensemble des communes	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Classe 6
Variable étudiée	Part des actifs travaillant dans une activité industrielle en 1999	14,0%	14,0%	25,0%	12,0%	10,0%	13,0%	15,0%
	Part des actifs travaillant dans une activité primaire en 1999	4,2%	2,0%	7,7%	16,0%	3,0%	30,0%	15,0%
	Part des actifs ayant une activité tertiaire en 1999	76,0%	78,0%	59,0%	64,0%	81,0%	48,0%	63,0%
	Part des actifs titulaires de la fonction publique en 1999	22,0%	23,0%	15,0%	20,0%	24,0%	13,0%	19,0%
	Part des ouvriers en 1999	24,0%	22,0%	36,0%	26,0%	21,0%	36,0%	26,0%
	Evolution du nombre d'actifs au chômage entre 1990 et 1999	20,0%	19,0%	20,0%	4,0%	23,0%	0,6%	270,0%
	Part des actifs au chômage en 1999	17,0%	15,0%	14,0%	11,0%	21,0%	9,8%	14,0%
Variable supplémentaire	Proportion des actifs ayant un emploi non salarié en 1999	14,0%	12,0%	13,7%	24,0%	15,0%	28,0%	21,0%
	Population en 1999	3 400	6 060	1 360	930	6 830	520	220
	Population en 1990	3 300	5 800	1 320	895	6 550	516	185
	Evolution de la population entre 1990 et 1999	4,4%	5,0%	2,4%	3,9%	4,3%	0,8%	19,0%
	Evolution de la population active entre 1990 et 1999	5,7%	6,4%	6,6%	6,3%	4,2%	1,7%	32,7%
	Revenu par foyer imposable en 2003	24 385 €	24 827 €	22 720 €	24 700 €	24 176 €	22 233 €	23 440 €
	Proportion de diplômés de l'enseignement supérieur en 1999	6,7%	7,3%	3,2%	4,8%	7,3%	2,7%	5,3%
	Proportion de diplômés de niveau BEPC en 1999	42,4%	39,7%	47,3%	46,3%	44,1%	51,4%	44,0%
	Proportion de la surface communale urbanisée en 2000	9,7%	16,0%	6,4%	4,9%	10,9%	2,7%	1,7%
	Proportion de la surface communale en terres agricoles en 2000	50,0%	41,0%	67,0%	58,0%	32,0%	79,0%	56,0%
	Proportion des moins de 19 ans en 1999	23,5%	24,0%	26,0%	22,0%	22,0%	23,2%	26,0%
	Proportion des plus de 75 ans en 1999	9,2%	9,0%	7,6%	10,2%	9,9%	9,4%	7,3%
	Ratio R*	1,0	1,0	0,9	0,7	1,1	0,7	0,5
	Nombre d'emplacements de campings en 1999	200	190	91	156	555	25	3
Nombre de chambres d'hôtels en 1999	55	109	7	17	115	2	2	

R= Nombre d'emploi sur la commune / population active résidant dans la commune et ayant un emploi

- Classe 1 Communes urbaines et périurbaines tertiaires
- Classe 2 Communes ouvrières et industrielles
- Classe 3 Bourgs ruraux aux emplois variés
- Classe 4 Communes d'accueil migratoire, tertiaires et au chômage élevé
- Classe 5 Petites communes rurales agricoles et ouvrières
- Classe 6 Petites communes d'arrière-pays avec un chômage en forte augmentation

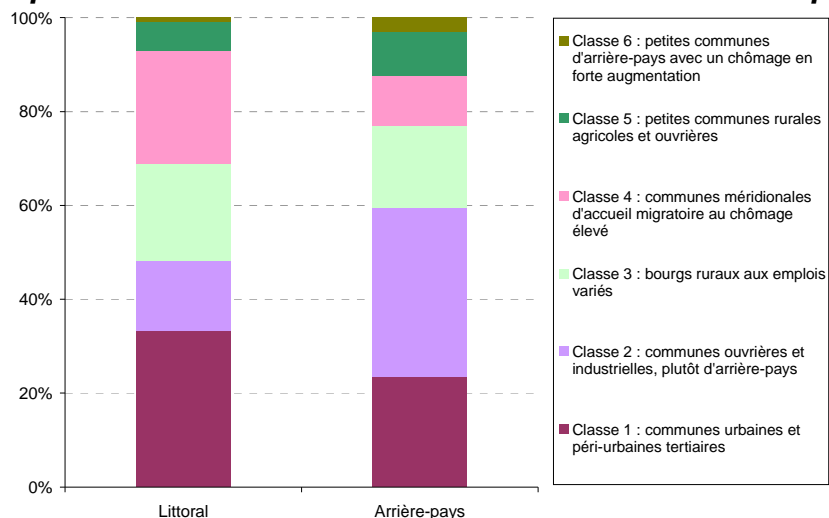
Source : Insee, RP 1990 et 1999 – direction du Tourisme, 1999 - DGI 2003 – UE - Ifen, CORINE Land Cover 2000 - Observatoire du littoral.

► Analyse globale

D'après la figure 1, les communes dont une part importante d'actifs résidents travaille dans les secteurs d'activité primaire et industriel sont assez peu nombreuses en bord de mer. Les groupes 2, 5 et 6 ne représentent que 22 % des communes littorales contre 48 % des communes d'arrière-pays, les communes ouvrières et industrielles (classe 2) étant proportionnellement près de 2,5 fois plus importantes dans l'arrière-pays. A l'inverse, les communes où résident des actifs travaillant surtout dans le tertiaire sont nombreuses en bord de mer. Les classes 1 et 4 représentent 57 % des communes du bord de mer contre une sur trois dans l'arrière-

pays. Enfin, on note que les communes de la classe 3 « bourgs ruraux aux emplois variés » sont proportionnellement aussi nombreuses en bord de mer et dans l'arrière-pays.

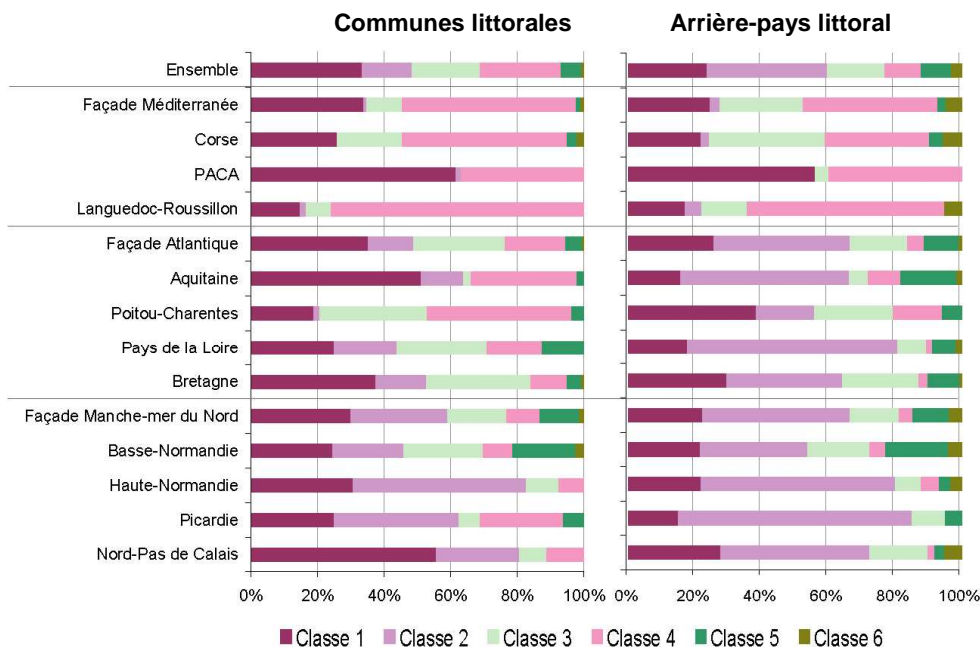
Figure 1 : Répartition des communes par classe sur le littoral métropolitain
Une répartition différente en bord de mer et dans l'arrière-pays



Source : Insee, RP 1999 - Observatoire du littoral.

Les classes 1 et 4, regroupant des communes plutôt importantes, concentrent un peu plus de 80 % de la population des cantons littoraux pour 44 % des communes. Cette proportion est de 89 % pour les seules communes littorales. A l'inverse, les communes des classes typologiques 5 et 6 sont plutôt de petites communes. Elles ne représentent que 1,4 % de la population des cantons littoraux pour 10 % des communes. Enfin, les communes ouvrières et industrielles concentrent près du tiers de la population dans l'arrière-pays contre seulement 6,1 % sur le bord de mer.

Figure 2 : Répartition des communes par classe et façade littorale
Les littoraux nord et sud s'opposent assez nettement



Source : Insee, RP 1999 - Observatoire du littoral.

D'après la figure 2, on observe une assez nette opposition :

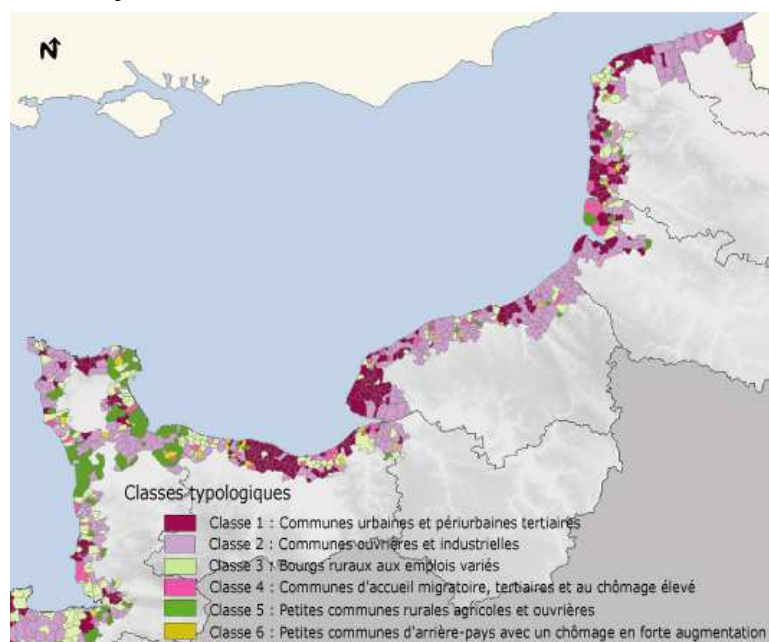
- entre les communes littorales et leur arrière-pays sur la plupart des façades littorales régionales ;
- entre les façades littorales du nord de la France et celles du sud.

Sur la plupart des façades littorales régionales, les communes des groupes 1 et 4 (résidents ayant généralement un emploi dans le secteur tertiaire) sont proportionnellement plus importantes sur le bord de mer que dans l'arrière-pays. Ce constat est inversé pour les communes ouvrières et industrielles (classe 2) proportionnellement plus importantes dans l'arrière-pays qu'en bord de mer, sur toutes les côtes.

On note par ailleurs une nette opposition entre les façades littorales du nord et du sud de la France. L'essentiel des communes du groupe 4 (communes d'accueil migratoire, tertiaires et au chômage élevé) est situé au sud des Pays de la Loire (Poitou-Charentes, Aquitaine, pourtour méditerranéen) et les communes ouvrières industrielles ou agricoles quasi exclusivement sur les façades Atlantique et Manche – mer du Nord.

► Analyse géographique de la répartition des 6 classes

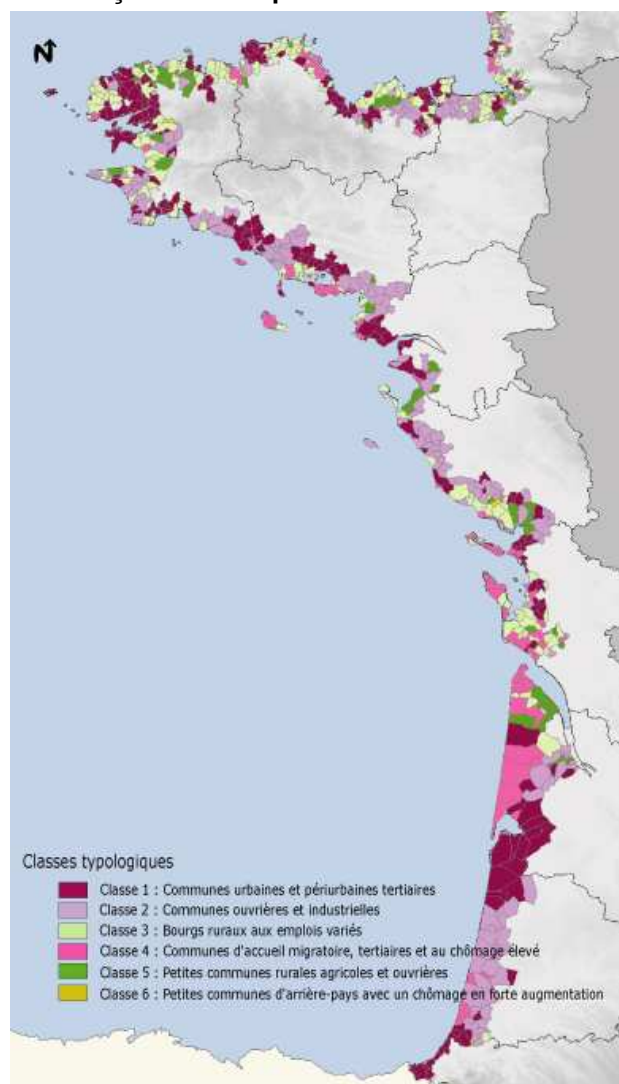
Sur la façade Manche - mer du Nord :



Les communes du groupe 2 « communes ouvrières et industrielles, plutôt d'arrière-pays » sont importantes sur l'ensemble de la façade. Elles sont très présentes dans la partie orientale du Nord – Pas-de-Calais, de la baie de Somme à l'estuaire de Seine et sur la Pointe du Cotentin. Les communes urbaines et péri-urbaines tertiaires (groupe 1) se concentrent dans les grands pôles d'urbanisation, sur le littoral du Pas-de-Calais, dans le secteur du Havre, de Caen ou de Cherbourg. Le littoral de la Manche se démarque par une part importante de petites communes agricoles et ouvrières et de bourgs ruraux aux emplois variés (respectivement groupes 5 et 3). Ainsi, cette façade se caractérise par une part importante de communes petites ou grandes où résident une majorité de personnes travaillant dans les secteurs primaire et industriel et aux revenus plutôt modestes.

Source : Insee, RP 1999 - Observatoire du littoral.

Sur la façade Atlantique :



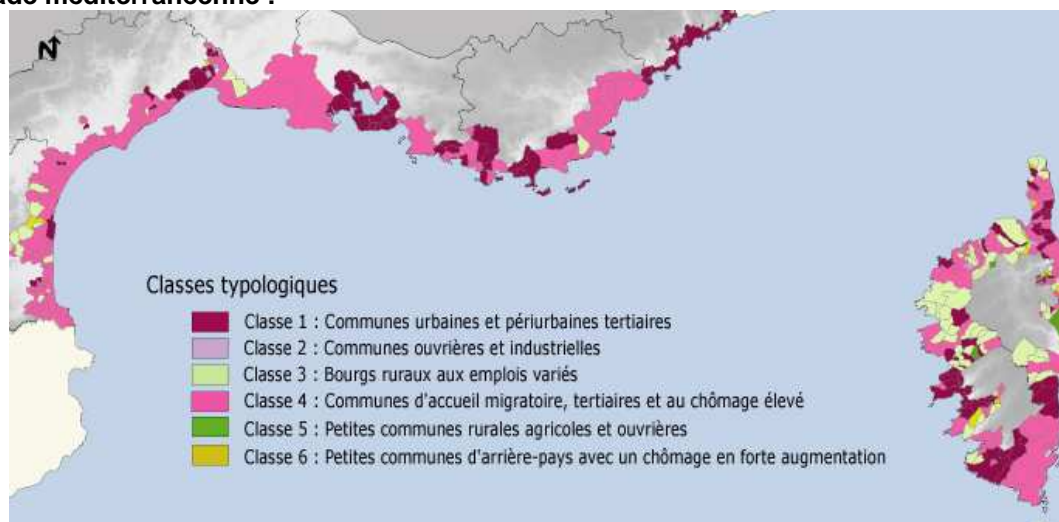
Les communes ouvrières et industrielles sont présentes sur l'ensemble de la façade Atlantique. Les principaux secteurs concernés sont les littoraux d'Ille et Vilaine et du sud de la Bretagne, sur le littoral vendéen, à l'ouest de l'agglomération bordelaise et sur l'essentiel des côtes landaises.

Les grandes communes où résident des actifs travaillant dans le tertiaire (groupe 1) se concentrent autour de Saint-Brieuc, de Brest, de Lorient, de Vannes, de Nantes - Saint-Nazaire, d'Arcachon et sur le littoral basque. Les petites communes rurales et agricoles sont peu nombreuses. On en retrouve quelques-unes dans les secteurs de marais littoraux (marais breton, marais Poitevin, estuaire de la Seudre) et sur la rive gauche de l'estuaire de Gironde. Les communes du groupe 3 « bourgs ruraux aux emplois variés » sont plutôt situées en Bretagne (littoral nord et occidental) ainsi que sur les côtes vendéennes et charentaises. Les communes tertiaires d'accueil migratoire et au chômage important sont localisées sur les littoraux touristique du sud de la Charente-Maritime et de Gironde.

Le littoral atlantique se caractérise ainsi par une grande variabilité des situations de l'emploi.

Source : Insee, RP 1999 - Observatoire du littoral.

Sur la façade méditerranéenne :



Source : Insee, RP 1999 - Observatoire du littoral.

Les communes industrielles et ouvrières (groupe 2) ainsi que les petites communes rurales agricoles et ouvrières (groupe 5) sont très peu nombreuses sur le pourtour méditerranéen.

On retrouve surtout des communes dont les actifs résidents ont des emplois tertiaires (groupes 1 et 4). Les communes du groupe 1 sont essentiellement situées à l'ouest de l'Hérault, dans le secteur de Montpellier, sur l'étang de Berre, à l'ouest du littoral varois, sur l'ensemble du littoral des Alpes-Maritimes et en Corse du Sud.

Les communes du groupe 4 sont situées sur le littoral du Languedoc-Roussillon, dans le Var et en Corse.

Enfin, on note que la Corse se caractérise aussi par de nombreuses communes du groupe 3 « bourgs ruraux aux emplois variés » de même que l'arrière-pays du littoral audois.

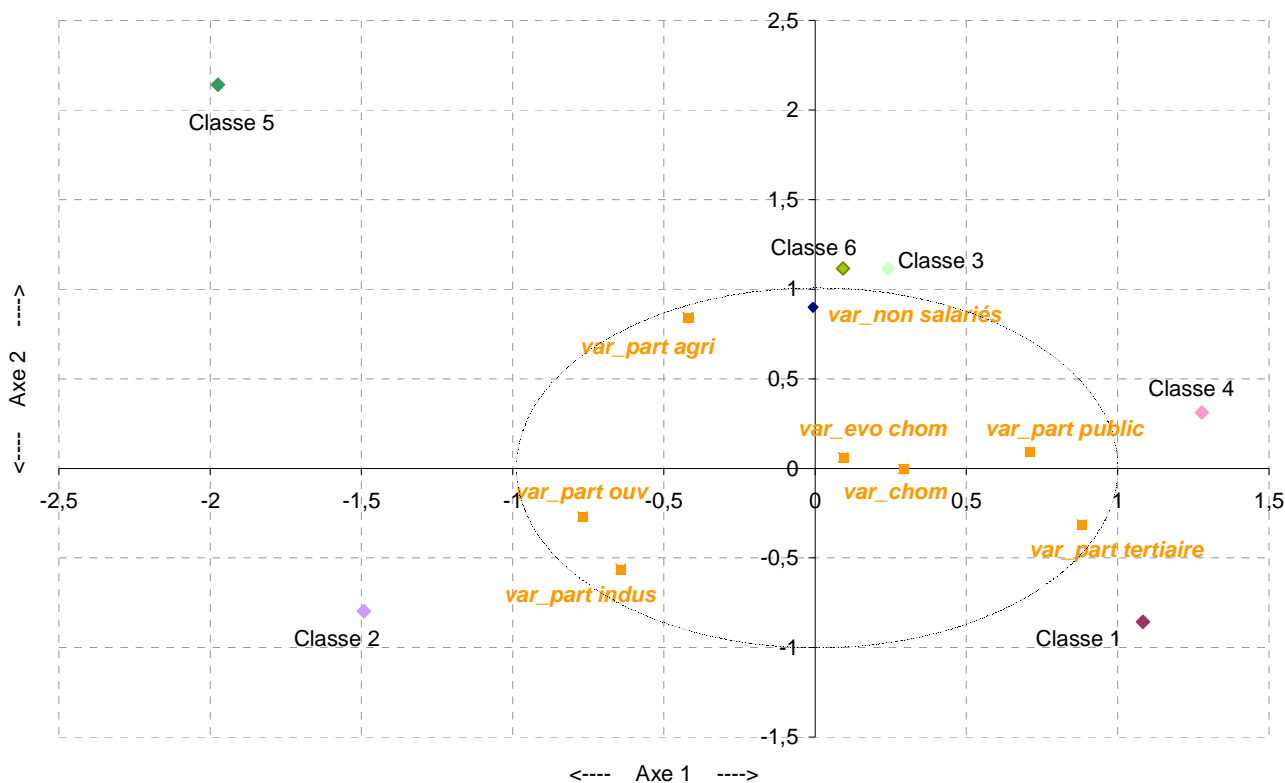
► Annexe 1 : quelques détails de l'analyse statistique mise en œuvre

L'axe 1 défini par l'analyse en composantes principales (ACP) est représentatif des variables *part_tertiaire* (qualité de représentation de cette variable de 78 %) et *part_ouv* (59 %). Il oppose les communes dont les habitants ont des emplois plutôt tertiaires / titulaires de la fonction publique aux emplois ouvriers / industriels. L'axe 2 est représentatif des variables *prop_non_salariés* (qualité de représentation de cette variable de 81 %) et *part_agricole* (71 %). L'axe 2 oppose les communes dont les habitants ont des emplois plutôt non salariés/agricoles aux emplois industriels.

Pour information, l'axe 3 défini par l'ACP est déterminé à partir des variables portant sur le chômage : évolution des chômeurs 90/99 (qualité de représentation de 67 %) et *var_chom* (qualité de représentation de 60 %).

La qualité de représentation sur le plan factoriel 1-2 est bonne : 89 % pour *part_agricole*, 87 % pour *part_tertiaire*, 81 % pour *prop_non_salariés* et 73 % pour *part_industriel*.

Figure 3 : Coordonnées des variables et des barycentres des classes typologiques sur le plan factoriel 1-2 de l'analyse en composantes principales



Pour réaliser la classification ascendante hiérarchique, les variables étudiées sont préalablement réduites (divisées par leurs écart-types). La classification a été faite par la méthode Ward (maximisation de l'inertie interclasse du nuage des individus).

L'analyse la plus pertinente statistiquement a été obtenue avec 6 classes :

- Classe 1 : 571 communes (28 % de l'effectif)
- Classe 2 : 556 communes (27 % de l'effectif)
- Classe 3 : 384 communes (19 % de l'effectif)
- Classe 4 : 341 communes (16 % de l'effectif)
- Classe 5 : 163 communes (8 % de l'effectif)
- Classe 6 : 44 communes (2 % de l'effectif)

L'inertie inter-classe (écart entre les centres de gravité des 6 classes) est légèrement moins forte que l'inertie intra-classe (écart entre les individus de chaque classe), ceci étant lié, notamment à l'hétérogénéité de la classe 2 (classe la plus hétérogène parmi les 6). Des analyses supplémentaires (RHO2 : distance entre le centre de classe et le centre de gravité global du nuage) montrent que la classe 6 est très différente des autres (plus éloignée du centre de gravité global des communes étudiées).